



## Compte rendu de C. Rey Nicolas Beauzée, précurseur de la phonétique, Champion, 2011

Gabriel Bergounioux

### ► To cite this version:

Gabriel Bergounioux. Compte rendu de C. Rey Nicolas Beauzée, précurseur de la phonétique, Champion, 2011 . Histoire Epistémologie Langage XXXIV, 1: 171-173 2012. <halshs-01312462>

**HAL Id: halshs-01312462**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01312462>**

Submitted on 30 May 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Christophe Rey, *Nicolas Beauzée précurseur de la phonétique dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, la Grammaire générale et l'Encyclopédie Méthodique de Panckoucke*, préface de Jean Pruvost, Paris, Honoré Champion, 2011, 426 p.

L'auteur a distribué la matière de son livre en cinq chapitres. Le premier est consacré à une présentation détaillée du moins connu des trois ouvrages portés dans le titre, l'*Encyclopédie méthodique* (désormais *EM*) de Panckoucke. Les deux suivants dressent un état des connaissances phonétiques des origines (Denys de Thrace) au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le quatrième traite de Nicolas Beauzée et le cinquième de l'« épiphonologie » de cet auteur.

Le premier chapitre souligne la singularité de l'entreprise de Charles-Joseph Panckoucke (1736-1798) qui est allé très au-delà du projet conçu initialement, celui d'une version amendée de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. Panckoucke avait été associé par Le Breton, l'éditeur de l'*Encyclopédie*, à la publication des cinq volumes du supplément. Il a su tirer les leçons des critiques adressées à l'ouvrage. Il abandonne l'ordre alphabétique au profit d'une organisation thématique, raisonnée par une table analytique et combinée au projet d'un vocabulaire universel. Pour la rédaction des articles, comme l'avait remarqué R. Darnton (1982), il passe commande à des spécialistes de chacune des disciplines qui prennent le relais des philosophes. Sans atteindre pour autant la célébrité de sa devancière, l'*EM* représente néanmoins un ensemble considérable : 157 volumes de textes et 53 de planches dont 11 pour les belles-lettres et 30 pour les humanités. C'est en 1782, 1784 et 1786 que sont parus, simultanément à Paris et à Liège, les trois volumes étudiés dans ce livre, consacrés à « Grammaire et littérature », une association justifiée dans l'avertissement :

Cet Ouvrage présente deux parties des connoissances humaines, unies par un principe commun, qui est *l'art du langage* ; & qui, ne pouvant ni se séparer ni se confondre avec d'autres Sciences, devoient naturellement être rassemblées dans un même corps d'ouvrage. (*Grammaire & Littérature*, Avertissement, V)

Au fil de ces trois volumes, 236 articles traitent des sons du langage, les deux tiers rédigés par Beauzée, un sixième par Du Marsais, quelques-uns par Marmontel. C. Rey entreprend de retracer comment on a pu

passer d'une description des sons qui se fait plus à travers l'étude du matériel graphique de la langue à une description qui se fait par la prise en considération de la substance phonique elle-même. (p. 86)

Reprenant un jugement formulé par S. Auroux et L.-J. Calvet dans *La Linguistique* en 1973 (n° 9, p. 72) « Aucun siècle cependant, excepté le nôtre, n'a fait de tels progrès dans l'étude du matériau phonique du langage humain », et afin d'illustrer le concept d'épiphonologie, l'auteur reprend les aperçus que les grammairiens donnent de la phonétique, de l'Antiquité au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il consigne l'apport de B. Lamy, L. Dangeau, G. Vaudelin, Ch. Duclos, C. C. Du Marsais, C. Buffier, l'abbé G. Girard, A.-X. Harduin, N. Beauzée et, pour l'anatomie, M. Mersenne, G. de Cordemoy, D. Dodart, A. Ferrein (qui a mis en évidence le rôle des cordes vocales), venant après J. Sauveur, le créateur du terme *acoustique*. La conclusion de ce chapitre révèle néanmoins l'une des limites de l'entreprise, la méconnaissance de l'apport spécifique du comparatisme et de la phonétique expérimentale :

Les enquêtes linguistiques de personnages comme Paul Meyer, Gaston Paris, ou Jules Gilliéron, vont en effet littéralement faire exploser les connaissances de ce type. Le magnétophone fera notamment ainsi son apparition. (p. 157)

P. Meyer et G. Paris n'ont jamais fait d'enquête linguistique alors que le savant le plus important de ce temps, l'abbé J.-P. Rousselot n'est pas mentionné. Par ailleurs, à la différence du phonographe ou du « Visible Speech », le magnétophone n'a eu guère d'influence directe sur la recherche phonétique.

Le troisième chapitre confirme le rôle privilégié dévolu à une approche articulatoire. La pertinence des descriptions proposées par différents auteurs, du XVI<sup>e</sup> (L. Meigret, P. Ramus) au XVIII<sup>e</sup>, est appréciée à partir des analyses modernes du vocalisme et du consonantisme. La reconnaissance de caractères tels que le degré d'aperture, la nasalité, la labialisation ou la postériorité est confrontée aux propositions des phonéticiens contemporains, jusqu'à cette affirmation que l'identification d'une propriété sonore chez l'un ou l'autre de ces auteurs des siècles passés équivaldrait à celle des « traits distinctifs repérés par les grammairiens ». Dans l'ensemble, on constate que, réserve faite des effets de l'aperture, bien peu de phénomènes acoustiques ont été correctement décrits. Ce sont surtout Dangeau et Beauzée qui ont contribué à un certain progrès des connaissances.

Une étude semblable est réalisée sur le consonantisme à partir des oppositions cardinales : orale/nasale, voisée/non voisée, occlusive/fricative avec l'indication du cas particulier que constituent les liquides. A aucun moment, la transformation de la réalisation du /r/, passé de l'apicale à l'uvulaire à cette époque, n'est mentionnée. Les rapprochements sont instructifs aussi longtemps qu'il s'agit de mesurer la différence des connaissances et des jugements entre grammairiens d'une même époque mais les changements en cours, en particulier la perte de l'opposition de quantité, sont passés sous silence, annulant les différences entre le français classique et le français moderne. La description prise pour référence est celle du *Que sais-je ?* de B. Malmberg qui date d'une soixantaine d'années alors que les caractéristiques articulatoires du français ne sont plus exactement celles de la langue parlée il y a trois siècles, les changements les plus importants concernant la prosodie mentionnée p. 326 à propos de l'accent.

L'apport de Beauzée est apprécié d'après sa *Grammaire générale* (1767) où sont privilégiés une présentation en tableaux et le recours aux exemples et dans laquelle un cinquième de l'ouvrage est réservé au matériau sonore. Il est possible d'observer la progression de ses raisonnements depuis l'*Encyclopédie* jusqu'à la *Grammaire* et de la *Grammaire* à l'*EM* où se trouvent repris littéralement, à plusieurs reprises, des articles de l'*Encyclopédie* que les considérations de la *Grammaire* auraient dû conduire à écarter. L'analyse des voyelles et des consonnes, parfois traitées en fonction de leur transcription, demeure en ce temps-là prisonnière d'une conception que la physique expérimentale du siècle suivant périmerait. Le rapprochement des articles de l'*Encyclopédie* et de l'*EM* permet de prendre la mesure des évolutions, aussi bien du contenu rédactionnel que de l'accroissement du nombre des vedettes. C'est dans l'*EM* qu'apparaît une entrée à « schéva » – aujourd'hui orthographiée *schwa* –, c'est-à-dire un article entier consacré au « e muet ». La fin du chapitre revient sur le décri que ces théories ont connu avec le comparatisme présenté de façon allusive (p. 304), dans une visée téléologique où viennent à se confondre la phonétique et la phonologie.

Le dernier chapitre, consacré à l'épiphonologie, reprend l'hypothèse de Droixhe et d'Auroux (1992) qui voient, dans les études des Lumières, une anticipation du concept de *phonème* comme point d'aboutissement de la phonologie telle que la concevait B. Malmberg (1954) :

(...) on parlera donc d'« épiphonologie » pour désigner le comportement du locuteur qui commente son usage sans les concepts théoriques d'une phonologie aboutie. (p. 308)

Une telle désignation, quand elle est appliquée à des auteurs qui font l'étude raisonnée d'un système grammatical, coïncide mal avec le concept d'*épilinguistique* qu'A. Culioli réservait à l'appréhension subjective des unités et des opérations d'une langue, en deçà de toute analyse réflexive. Sous l'appellation d'épiphonologie, l'auteur regroupe ce qui concerne la séparation de la lettre et du son, la distribution des consonnes entre sourdes et sonores, la description de l'assimilation de voisement, l'usage de paires minimales (p. 341) et la formulation d'une théorie de la syllabe.

Le traitement de la syllabe, en particulier, est conditionné par la prise en compte du schwa qui fait écrire à Beauzée, après Duclos, que *scribe* est à restituer comme l'équivalent de *se-ke-ri-be* (p. 343). Les schwas interpolés figurent des « voix insensibles ». L'intuition d'un modèle universel de syllabation en Consonne + Voyelle (puisque une remarque identique est faite pour *or* figuré par *o-re*, sans notation pour l'attaque vide) permet de mettre en évidence la différence radicale de raisonnement avec l'analyse que propose la phonologie. Le schwa n'apparaît pas, chez Beauzée, comme un zéro dans la commutation paradigmatique mais comme le résultat d'un amuïssement comparable à la réduction qui s'opère dans la prononciation rapide, une « syllabe artificielle » s'opposant à une « syllabe physique ». Cette facilitation articulatoire serait à rapprocher d'un phénomène comme l'assimilation de sonorité. Finalement, la justification de l'épiphonologie est résumée en trois arguments à la fin du chapitre : la hiérarchisation des sons de la langue, le recours aux paires minimales et l'organisation syllabique.

La conclusion en appelle à une extension des analyses aux considérations sur la poésie et à la réalisation d'un travail du même ordre sur la morphologie, la syntaxe et la sémantique, afin d'en suivre l'évolution de l'*Encyclopédie* à l'*EM*. En annexe (p. 363-405), la table de répartition des différents articles de l'*EM* est reproduite : « Méthode pour diriger les lecteurs dans l'étude de la grammaire et de la littérature ». Une distinction y est faite entre les « éléments de la parole » et leur écriture (phonétique et orthographe), les « parties d'oraison » (morphologie et lexique), la « syntaxe », le « langage figuré » (rhétorique), « l'étymologie », « l'application des principes aux langues » et des « remarques particulières sur la langue française » qui se terminent avec un « Tableau méthodique pour la littérature ». Une brève bibliographie (où ne figurent ni *l'Histoire de la langue française* de F. Brunot, ni *Le Français en 1700 d'après le témoignage de Gile Vaudelin* de M. Cohen) clôt le livre.

On sera sensible au soin que met l'auteur pour situer les savoirs phonétiques du XVIII<sup>e</sup> dans leur filiation et leur contexte éditorial. On appréciera la patience d'une démonstration qui suit pas à pas le travail effectué par Beauzée et les rectifications qu'il introduit au fur et à mesure de ses recherches, depuis sa collaboration avec Diderot et d'Alembert jusqu'aux contributions qu'il livre plus tard à Panckoucke. On restera plus réservé sur une vision téléologique qui tend à mettre entre parenthèses la réalité de l'apport du XIX<sup>e</sup> siècle. En marge du comparatisme, l'application au langage des méthodes de la physique acoustique et l'observation physiologique ont constitué, entre 1850 et 1920, le corps de doctrine de la phonétique expérimentale. B. Collins et I. M. Mees (1998) ou L.-J. Boé et C. Vilain (2010) ont fourni quelques éléments d'une histoire qui relativise l'importance des encyclopédies qui ont précédé le déploiement d'une véritable science des sons. De même, on ne peut jauger l'apport de Nicolas Beauzée à l'aune d'une conception de la linguistique qui ignorerait l'apport du demi-siècle passé en phonologie.

G. Bergounioux